



Ordonnance de télécom CRTC 2013-493

Version PDF

Ottawa, le 17 septembre 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Greater Sudbury Telecommunications Inc. faisant affaire sous le nom d'Agilis Networks	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-G54-201312355	le 6 septembre 2013

Secrétaire général